



MOTION

Nécessité de renforcer les soutiens aux associations de la région Grand Est

« *Il faut imaginer un monde sans associations pour comprendre combien leur apport à l'économie, à la société et à la démocratie est considérable* » soulignait le Conseil, économique, social et environnemental (CESE) dans son rapport « **Le financement des associations : une urgence démocratique** » adopté en mai 2024 et pour lequel il a consulté plus de 6 500 associations.

A plusieurs reprises, le CESER Grand Est a plaidé quant à la nécessaire reconnaissance des associations, non seulement pour ce qu'elles font, mais également pour ce qu'elles sont : des organisations d'apprentissage de la citoyenneté, d'exercice de la responsabilité au service du collectif, de mise en œuvre de formes innovantes de vivre ensemble. Dans son avis « **100 propositions pour une refondation économique sociale et environnementale** », adopté en 2021, il a rappelé l'urgence de soutenir un monde associatif ébranlé, de soutenir dans la durée les actions de solidarité engagées par les acteurs associatifs et les initiatives citoyennes, de favoriser et de conforter l'engagement citoyen, pilier d'une société régionale inclusive et facteur d'attractivité des territoires par les services qu'il rend aux collectivités territoriales.

Nos concitoyens s'impliquent quotidiennement dans les associations qui jouent un rôle déterminant pour la cohésion de notre société et la vitalité de nos territoires. En 2021, en France, deux tiers des 16 ans et plus déclarent avoir été impliqués comme bénévoles, adhérents ou donateurs dans une association au cours des douze derniers mois¹.

Jouant un rôle clé dans de nombreux secteurs d'activités, les associations contribuent à l'expression de l'initiative citoyenne tout en offrant un champ d'épanouissement possible à ses acteurs. Lieu privilégié de la rencontre intergénérationnelle, elles favorisent le lien social. Par l'extrême diversité de leurs champs d'actions, elles s'inscrivent au plus près des besoins et des aspirations des territoires et de leurs habitants. Elles sont également présentes auprès de personnes en situation de vulnérabilité, de précarité et de pauvreté, en proposant des réponses socialement innovantes et inclusives, en particulier là où les services publics ou le secteur marchand à but lucratif ne sont pas ou plus accessibles.

¹ Observatoire de la jeunesse, du sport, de la vie associative et de l'éducation populaire

Qu'elles soient caritatives, culturelles, sportives ou environnementales, elles constituent un relais indispensable entre les citoyens et les institutions publiques et forment, en ce sens, un pilier de notre démocratie.

Un enjeu économique et social indéniable.

La région Grand Est compte actuellement entre 100 000 et 106 000 associations actives (entre 1,4 à 1,5 million en France) où s'impliquent entre 1,1 et 1,15 million de bénévoles dont 450 000 à 470 000 qui interviennent chaque semaine. L'emploi associatif y est également important. 12 000 associations sont employeuses (soit 80% des établissements de l'économie sociale et solidaire). 220 000 personnes y sont salariées ce qui représente 11,6% du secteur privé (9% au niveau national). Avec une masse salariale régionale de près de 4 milliards d'euros et alors que 43,2% des associations employeuses disposent de moins de 3 salarié-e-s, la vitalité du tissu associatif est un enjeu économique et social primordial.

Pourtant, la situation financière du monde associatif se dégrade dangereusement depuis plusieurs années. Selon une étude réalisée début 2025, un tiers des associations employeuses disposent d'une trésorerie inférieure à trois mois. Plus de la moitié signalent des problèmes de trésorerie et 69 % des associations employeuses déclarent que le montant de leurs fonds propres en mars 2025 est fragile ou nul². De grosses difficultés sont attendues en 2026.

Le CESER Grand Est alerte sur la fragilisation socio-économique du tissu associatif (où les rémunérations sont souvent inférieures au secteur privé) et ses conséquences pour l'ensemble des territoires de notre région, notamment les plus fragiles. Il s'associe sans réserve à l'appel lancé par le Mouvement associatif qui appelle les associations à une mobilisation nationale le 11 octobre partout en France sous le slogan : « **Ca ne tient plus !** » et rappelle que dans son rapport intitulé « **La transition écologique : enjeux et impacts pour l'engagement citoyen et associatif** » de février 2024, le Haut conseil à la vie associative (HCVA) préconisait notamment de « *Soutenir davantage l'action des associations comme espaces de transformation démocratique à fort impact social, écologique et économique* » en les qualifiant de véritables pépinières de bonnes pratiques et d'innovations au service d'une transition juste.

**Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est
à l'unanimité des suffrages exprimés avec 4 abstentions
lors de sa plénière du 9 octobre 2025.**

² <https://lemouvementassociatif.org/la-sante-financiere-des-associations-un-constat-alarmant/>